



**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale
ordinaire du SEDR-CSQ** tenue le 30 avril 2019,
à compter de 17 h 15, salle de Bal, Hôtel Travelodge

Présences : 116
(Découvreurs : 49)
Navigateurs : 67)
Quorum : 75

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 février 2019
 5. Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018
 6. Présentation du rapport annuel du conseil d'administration 2018-2019
 7. Modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ
 8. Modifications à la Procédure des assemblées délibérantes
 9. Autres sujets
-

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue aux membres présents. Il annonce aux membres l'absence de Jacqueline Bernier, vice-présidente au secteur des Navigateurs, jusqu'au 5 mai 2019.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE François Caron agisse à titre de président d'assemblée pour cette réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Serge Bilodeau

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Ruth Betty
Appuyeuse : Lucie Gagnon

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 26 février 2019**

« QUE le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 26 février 2019 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Colette Bond

Appuyeuse : France Olivier

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018**

Manon Castonguay, secrétaire-trésorière par intérim, présente le rapport financier de l'exercice clos le 31 août 2018. Le SEDR-CSQ faisait affaire pour la première fois avec la firme Lemieux Nolet. Le SEDR-CSQ termine avec un surplus de 160 883 \$ en date du 31 août 2018. Il est à noter qu'un placement de 100 000 \$ dans un compte Avantage Entreprise a été fait après les états financiers présentés. Aucune anomalie n'a été observée par la firme comptable : les finances du SEDR-CSQ sont dans les règles.

« QUE l'assemblée générale approuve et reçoive le rapport financier des vérificateurs comptables pour l'exercice se terminant le 31 août 2018. »
(Annexe 1)

Proposeuse : Maryse Lagueux

Appuyeuse : Ann Foucault

-Adoptée à majorité-

6. **Présentation du rapport annuel du conseil d'administration 2018-2019**

Martin Hogue, président par intérim, présente le rapport annuel du conseil d'administration pour l'année 2018-2019. Il précise que cette démarche est effectuée conformément aux statuts et règlements. Ensuite, il explique et commente les diverses réalisations qui ont marqué l'année courante. Les membres posent surtout des questions au sujet des griefs et de la différence marquée entre les deux commissions scolaires. (Annexe II)

7. **Modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ**

Cynthia Godbout et Sylvie Perreault expliquent les modifications aux statuts et règlements du SEDR-CSQ. Elles présentent d'abord les autres membres du comité : François Caron, Michelle Rochefort et le président du SEDR-CSQ (Jocelyn Noël et Martin Hogue par intérim). Elles parcourent ensuite tout le document. Une seule correction linguistique devra être apportée à la page 4, dans la section « Représentante ou représentant syndical ». Il manquait le mot « fonction » dans la phrase *lorsqu'elle ou il exerce une fonction de cadre scolaire ou de commissaire à une commission scolaire*.

« QUE l'assemblée générale adopte les modifications aux Statuts et règlements du SEDR-CSQ telles que présentées. Ces changements

entreront en vigueur dès leur adoption en assemblée générale.»
(Annexe III)

Proposeur : Pierre-Yves Grenier
Appuyeuse : Lucie Desrochers

-Adoptée à majorité (ou 2/3)-

« QUE le comité des statuts et règlements soit mandaté pour voir à la concordance des textes des statuts du SEDR-CSQ. Les corrections de pure concordance et les corrections de nature linguistique seront effectuées sans que le libellé ne soit soumis à l'assemblée générale si le comité des statuts et règlements et le conseil d'administration adoptent ces corrections. »

Proposeuse : Josiane Mailloux
Appuyeuse : Renée Veilleux

-Adoptée à l'unanimité-

8. **Modifications à la Procédure des assemblées délibérantes**

Sylvie Perreault soumet les modifications apportées à la Procédure des assemblées délibérantes. Elles visent simplement à clarifier des éléments sur l'inscription et sur le vote.

« QUE l'assemblée générale adopte les modifications à la Procédure des assemblées délibérantes du SEDR-CSQ telles que présentées. Ces changements entreront en vigueur dès leur adoption en assemblée générale. » (Annexe IV)

Proposeuse : Nancy Parent
Appuyeuse : Céline Lavoie

-Adoptée à l'unanimité-

9. **Autres sujets**

Il n'y a pas d'autre sujet.

Levée de l'assemblée à 18 h 45.

Martin Hogue,
président par intérim

Manon Castonguay,
secrétaire-trésorière par intérim